



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Compte-Nickel : 3 ans, 500 000 clients

*Charenton-le-Pont, 14 février 2017. Compte-Nickel, le compte sans banque diffusé par les buralistes, fête ses 3 ans de commercialisation et son premier demi-million de clients. Avec 26 000 ouvertures de comptes par mois, Nickel est numéro 1 en ouvertures de comptes en France (Classement Paris Forum Fintech 2017), toutes banques confondues, dans un paysage bancaire en pleine mutation.*

**Une progression unique** – Si l'ambition initiale était d'apporter une réponse concrète à l'exclusion bancaire, Compte-Nickel a su aussi séduire l'ensemble de la population, toutes catégories sociales confondues. Un fait avéré qui démontre la volonté des Français de modifier leur relation à leur argent. Opérations et solde en temps réel, frais transparents et à l'acte, technologie de pointe, égalité de traitement... autant de raisons que 500 000 personnes ont plébiscitées en ouvrant leur Compte-Nickel depuis 3 ans. Une adhésion qui permet à Nickel de détenir 0,7% du marché du relevé d'identité bancaire en seulement 36 mois d'existence.

*« Avec 500 000 clients, Compte-Nickel fait désormais partie intégrante du paysage bancaire français. La forte croissance des ouvertures de comptes contraste avec tous les concurrents, traditionnels ou en ligne. Le positionnement de Compte-Nickel est universel, sans jugements ni exclusion, simple, transparent, proche des gens. La règle du jeu est très claire, sans aucune surprise ni frais cachés et toutes les transactions sont en temps réel. L'objectif est maintenant d'atteindre 1 million de clients au printemps 2018 », se félicite Hugues Le Bret, Président-Fondateur de Compte-Nickel.*

**Un réseau historique** – Commerce de proximité par excellence, le réseau des buralistes s'était imposé dès le départ dans le concept de Compte-Nickel. 3 ans plus tard, ce partenariat se révèle être un véritable succès, apportant de nouveaux clients et revenus aux buralistes et offrant un nombre « d'agences » toujours grandissant à Compte-Nickel. En effet plus de **2 300 bureaux de tabac sont partenaires** à travers le territoire national et 130 demandent à le devenir chaque mois.

*« Compte-Nickel a choisi de donner l'exclusivité aux buralistes de France. Ce choix structurant est l'un des principaux facteurs clés de succès de l'offre Compte-Nickel : plus de 2 300 buralistes sont désormais agréés par l'ACPR, ils seront près de 3 400 en fin d'année. Plus des deux tiers des clients Compte-Nickel sont de nouveaux clients pour les buralistes, 80% d'entre eux reviennent régulièrement dans le point de vente pour des opérations de retrait ou de dépôt d'espèces. Ce franc succès participe pleinement au projet d'avenir de la profession. », explique Pascal Montredon, Président de la Confédération des Buralistes.*

*A propos de Compte-Nickel*

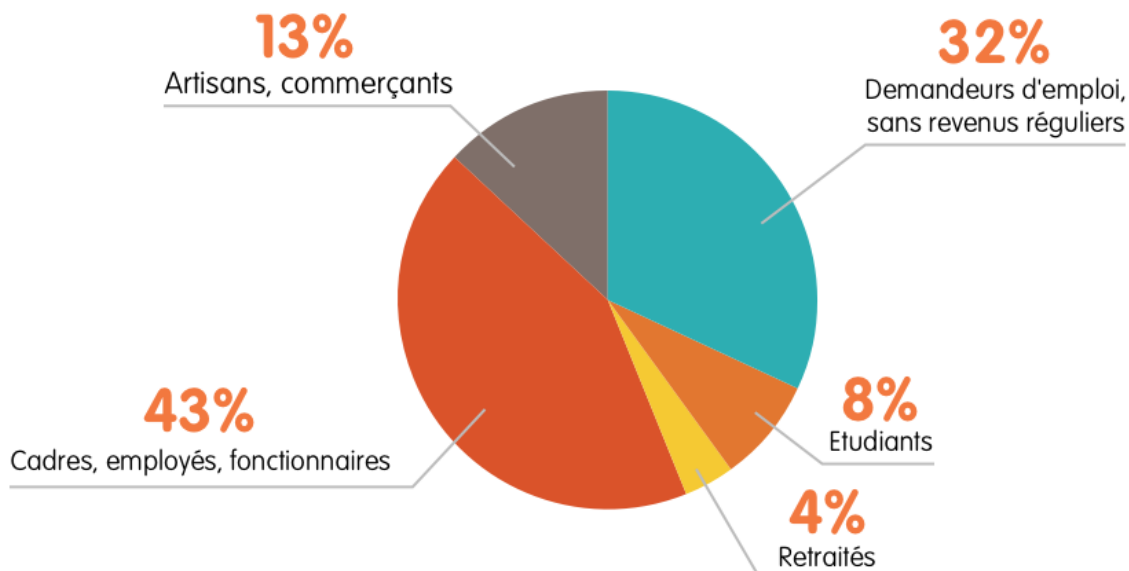
*Compte-Nickel est un service de tenue de compte ouvert à tous, sans conditions de revenus, de dépôts ou de patrimoine, et sans possibilité de découvert ni de crédit. Le compte s'ouvre en 5 minutes chez un buraliste agréé par la Banque de France et fournit, pour 20€ par an, une MasterCard internationale, un RIB nominatif et des outils pour suivre ses opérations en temps réel (Web, mobile, SMS).*

Contact Presse – Le Bureau de Com : Juliette Lemoine

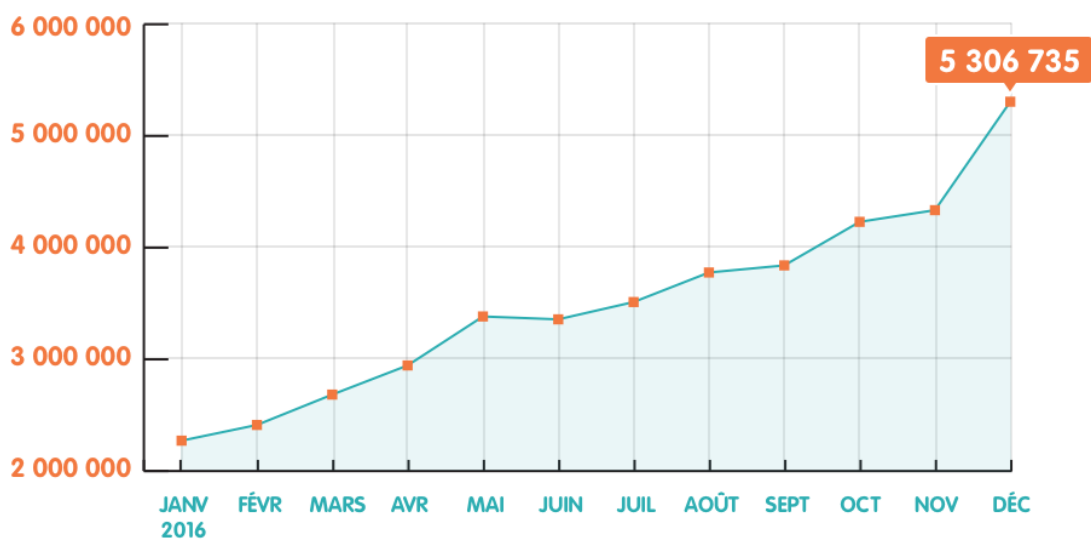
Tel : 06 63 45 59 26 - 01 85 09 27 14 - [jlemoine@lebureaudecom.fr](mailto:jlemoine@lebureaudecom.fr)

**CHIFFRES ANNEXE**

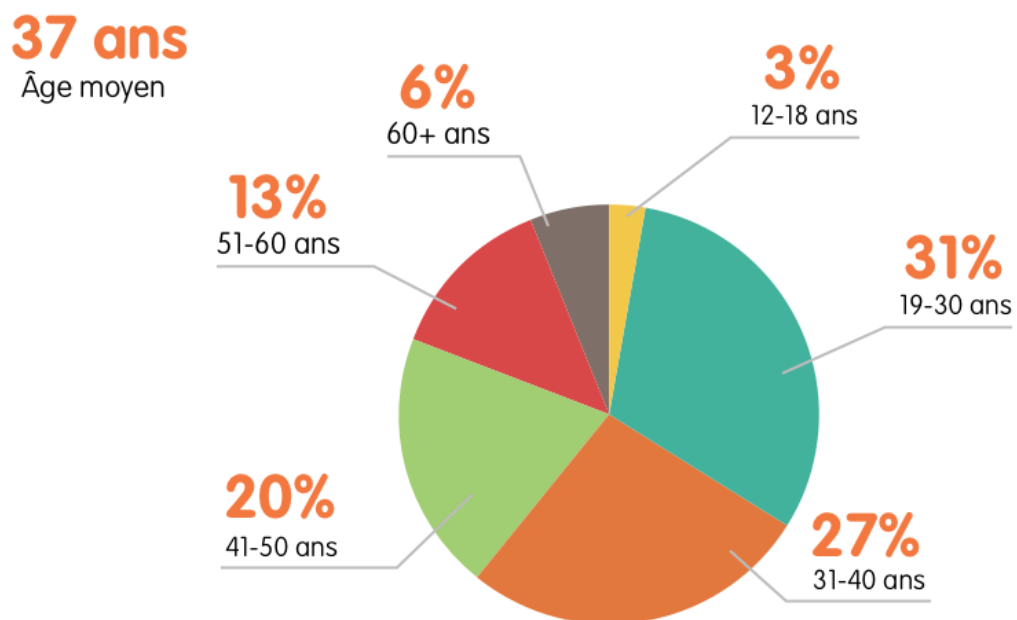
**Répartition CSP**



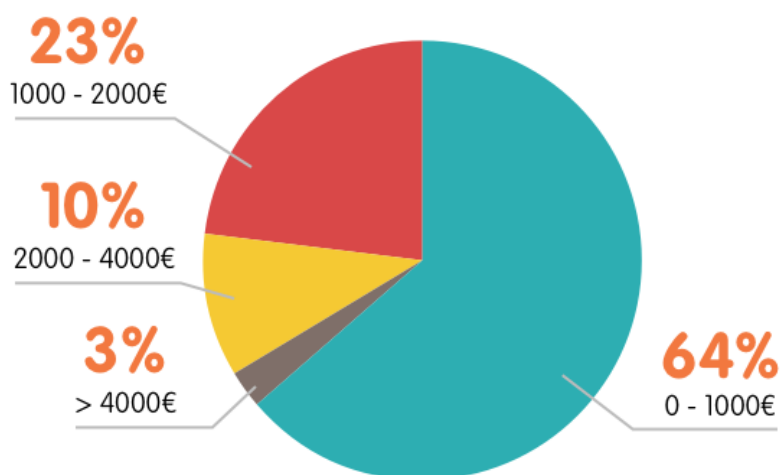
**Nombre d'opérations mensuelles réalisées en 2016**



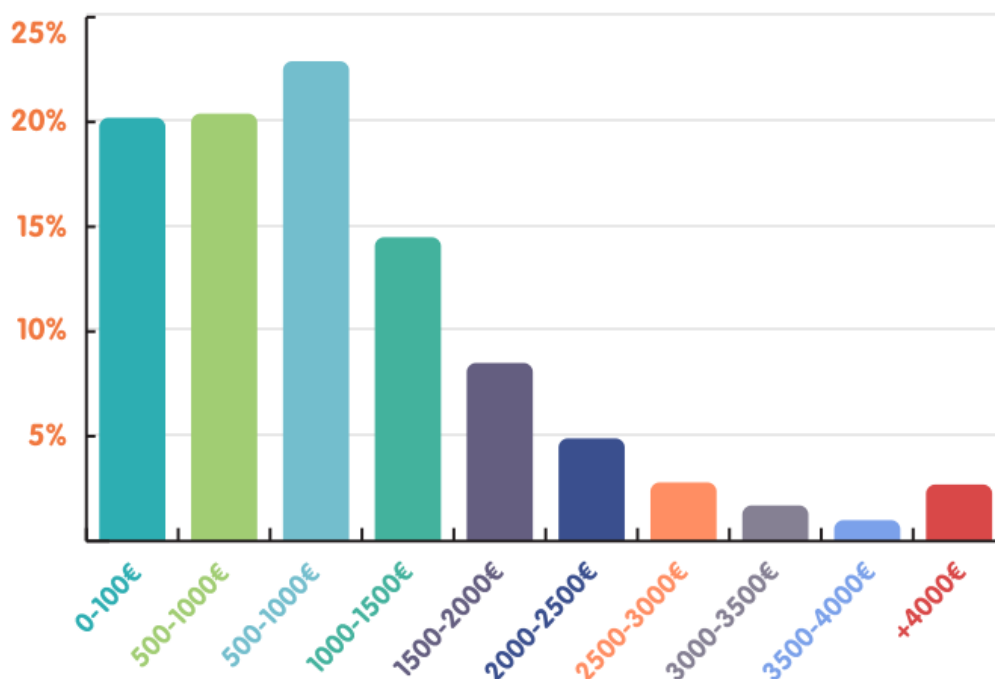
### Répartition des clients Compte-Nickel par tranche d'âge



### Répartition des flux mensuels créditeurs



## Répartition détaillée des flux créditeurs mensuels



## Répartition géographique des ouvertures de comptes Nickel

Département	Nb cptes	%
93 - Seine-Saint-Denis	25992	5,71%
75 - Paris	20524	4,51%
59 - Nord	17749	3,90%
94 - Val-de-Marne	14709	3,23%
13 - Bouches-du-Rhône	14631	3,21%
34 - Hérault	13216	2,90%
69 - Rhône	12863	2,82%
33 - Gironde	12591	2,76%
31 - Haute-Garonne	12569	2,76%
95 - Val d'Oise	12077	2,65%
77 - Seine-et-Marne	11761	2,58%
91 - Essonne	11439	2,51%
92 - Hauts-de-Seine	11296	2,48%
971 - Guadeloupe	10045	2,21%
06 - Alpes-Maritimes	9231	2,03%
44 - Loire-Atlantique	8925	1,96%
974 - La Réunion	8393	1,84%
83 - Var	8287	1,82%
76 - Seine-Maritime	7398	1,62%
78 - Yvelines	7365	1,62%
62 - Pas-de-Calais	6995	1,54%
972 - Martinique	6940	1,52%
68 - Haut-Rhin	6819	1,50%
30 - Gard	6767	1,49%

38 - Isère	5806	1,27%
67 - Bas-Rhin	5373	1,18%
35 - Ile-et-Vilaine	5315	1,17%
66 - Pyrénées-Orientales	5222	1,15%
57 - Moselle	4981	1,09%
84 - Vaucluse	4856	1,07%
49 - Maine-et-Loire	4805	1,05%
45 - Loiret	4741	1,04%
60 - Oise	4664	1,02%
11 - Aude	4499	0,99%
26 - Drôme	4092	0,90%
29 - Finistère	3878	0,85%
72 - Sarthe	3771	0,83%
17 - Charente-Maritime	3715	0,82%
74 - Haute-Savoie	3582	0,79%
56 - Morbihan	3507	0,77%
64 - Pyrénées-Atlantiques	3455	0,76%
51 - Marne	3389	0,74%
42 - Loire	3364	0,74%
27 - Eure	3285	0,72%
02 - Aisne	3222	0,71%
37 - Indre-et-Loire	3184	0,70%
63 - Puy-de-Dôme	2877	0,63%
47 - Lot-et-Garonne	2869	0,63%
85 - Vendée	2819	0,62%
54 - Meurthe-et-Moselle	2800	0,61%
71 - Saône-et-Loire	2747	0,60%
24 - Dordogne	2718	0,60%
01 - Ain	2697	0,59%
10 - Aube	2663	0,58%
14 - Calvados	2637	0,58%
25 - Doubs	2576	0,57%
82 - Tarn-et-Garonne	2472	0,54%
80 - Somme	2303	0,51%
86 - Vienne	2258	0,50%
89 - Yonne	2243	0,49%
22 - Côtes d'Armor	2204	0,48%
79 - Deux-Sèvres	2155	0,47%
81 - Tarn	2145	0,47%
28 - Eure-et-Loir	2126	0,47%
21 - Côte d'Or	2109	0,46%
40 - Landes	2065	0,45%
16 - Charente	1994	0,44%
73 - Savoie	1846	0,41%
03 - Allier	1712	0,38%
87 - Haute-Vienne	1670	0,37%
07 - Ardèche	1615	0,35%
18 - Cher	1570	0,34%
65 - Hautes-Pyrénées	1542	0,34%
973 - Guyane	1448	0,32%

88 - Vosges	1445	0,32%
08 - Ardennes	1394	0,31%
50 - Manche	1342	0,29%
61 - Orne	1244	0,27%
90 - Territoire-de-Belfort	1229	0,27%
19 - Corrèze	1147	0,25%
53 - Mayenne	1131	0,25%
12 - Aveyron	1037	0,23%
41 - Loir-et-Cher	962	0,21%
36 - Indre	952	0,21%
32 - Gers	928	0,20%
09 - Ariège	903	0,20%
04 - Alpes-de-Haute-Provence	797	0,17%
05 - Hautes-Alpes	744	0,16%
70 - Haute-Saône	738	0,16%
39 - Jura	736	0,16%
52 - Haute-Marne	629	0,14%
43 - Haute-Loire	627	0,14%
46 - Lot	585	0,13%
58 - Nièvre	551	0,12%
55 - Meuse	517	0,11%
15 - Cantal	425	0,09%
23 - Creuse	312	0,07%
48 - Lozère	147	0,03%